



Lons-le-Saunier, le 8 septembre 1999

Mesdames et Messieurs
les adhérents du C.A.U.E.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 1999

Jeudi 30 septembre 1999 à 17 heures

au C.R.E.P.S. de Chalain à DOUCIER

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 1998
- Rapport moral et financier 1998
- Orientations
- Budget prévisionnel 1999
- Accueil des invités (vers 18 heures)
- Débat : "Le rôle du C.A.U.E. dans l'aménagement du territoire par les structures intercommunales"

L'Assemblée Générale sera clôturée par un apéritif champêtre et, pour ceux qui le souhaitent, par le dîner d'anniversaire (cf invitation).

Le Président

Denis BAILLY-MAITRE

Coupon à retourner avant le 29 septembre 1999 au C.A.U.E.

Nom Prénom
Qualité : Tél.
Adresse :

* Oui je participerai à l'Assemblée Générale le 30 septembre 1999.

* Non je ne participerai pas et je donne pouvoir à
pour me représenter

(*) Rayer la mention inutile

C O N S E I L
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT
19 avenue Jean Moulin B.P.48
39002 Lons-le-Saunier Cedex
Téléphone 03.84.24.30.36
Télécopie 03.84.24.63.89

Date :

Signature :



RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 1998

L'année dernière, mon prédécesseur, Marcel ODOBEL, dressait le profil d'un C.A.U.E. du Jura en phase avec son temps et les besoins de son département, remettant en perspective les missions institutionnelles que le législateur lui a fixées, avec les territoires et leur mise en valeur comme fil conducteur. Il posait clairement le problème des moyens à mettre en oeuvre qui, de toute évidence, ne correspondent plus du tout à la seule T.D.C.A.U.E. et nécessitent l'engagement des collectivités locales concernées.

L'année 1998 est révélatrice de ce paradoxe dans lequel vit le C.A.U.E. : "l'appel du grand large" et la nécessité "d'armer" son bâtiment et "d'appareiller" pour participer à l'aventure de la collectivité rurale du 21^{ème} siècle, d'un côté, et, de l'autre côté, le temps qui reste bouché malgré un anticyclone qui semble devoir gonfler, mais qui tarde...

J'aurais pu utiliser une autre métaphore, celle de la Montagne par exemple, pour synthétiser les propos que le Président du C.A.U.E. tient depuis de nombreux exercices et que je ne ressasserai pas encore une fois bien que je les prenne à mon compte. Le problème ne réside pas dans les enjeux et les buts à atteindre, ils sont clairement identifiés ; le problème c'est, dans tous les cas, la météo, c'est à dire la garantie raisonnable de pouvoir se lancer dans une entreprise durable avec le minimum de sérénité et d'ambition à la fois, sans devoir faire demi-tour au moindre "coup de tabac".

Nous avons commencé à "réarmer" notre bâtiment début septembre 1998, nous avons embauché une architecte à temps plein, ce qui est un événement en soi, à l'issue d'un stage de huit mois au sein du C.A.U.E. et, avec elle, le C.A.U.E. s'est lancé résolument dans l'aventure du Pays des Lacs ; mais je dois souligner que cela a pu se faire grâce à un partenariat avec la Communauté de Communes, avec un plan d'action, un planning et des moyens en conséquence définis dans la Charte Patrimoine.

Le travail que Florence CLEMENT a conduit jusqu'à la fin de l'année, nous fait mieux mesurer les vertus d'une telle démarche : celle de la durée, de l'enjeu reconnu et partagé, du travail de fond qui peut se faire sereinement, des attentes exprimées et de la confiance réciproque.

C O N S E I L
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT
19 avenue Jean Moulin B.P.48
39002 Lons-le-Saunier Cedex
Téléphone 03.84.24.30.36
Télécopie 03.84.24.63.89

Il est beaucoup trop tôt pour faire un bilan de cette action qui n'en est qu'à son début. Mais nous avons déjà la conviction qu'en "amassant" d'une manière cohérente et continue, une connaissance globale et fine de ce territoire, nous constituons un capital que nous aurons la responsabilité et le devoir de restituer aux élus en les aidant à l'enrichir et à l'exploiter de manière très concrète à court et moyen terme.

Il en va d'ailleurs de même avec l'Atlas des Paysages qui offrira un niveau de connaissances plus général mais cohérent et continu sur le département et l'ensemble de la Franche-Comté.

Dans les deux cas, il y a projet global pluriannuel avec étapes intermédiaires et correction éventuelle de cap, budget global, partenariat, conventionnement et réalisation d'un outil de base pour les décideurs.

Si l'horizon semble bien s'éclaircir de ce côté là, le ciel budgétaire du C.A.U.E. est resté bien bas, cette année, et l'équilibre financier toujours aussi précaire (83.000 F. de déficit) avec une taxe à marée basse : 1.076.000 F en 1998, pour 1.134.000 F en 1997 et 1.180.000 F. en 1996, et ce, malgré des chiffres de la D.D.E. en légère progression. Certes, l'amélioration du contexte du bâtiment, si elle perdure, laisse entrevoir pour fin 1999 le début de lendemains un peu moins difficiles mais le passé nous a appris à rester prudent.

C'est pourquoi, le budget prévisionnel 1999 n'est que le prolongement de celui de 1998 avec le plein effet de la création du poste d'architecte à temps plein qui aura été l'élément nouveau de cette année passée et qui marque notre volonté de croire en l'avenir.

Cet avenir, nous le préparons également de façon très pragmatique. Avec Jean-Louis VERNAY, notre Directeur qui a suivi un stage de management des petites structures en fin d'année, nous nous sommes fixé comme objectif d'améliorer la productivité de l'équipe par une meilleure gestion du temps, et donc des charges, en regard des recettes correspondantes et, symétriquement, par une meilleure connaissance des coûts pour établir les conventions que nous signerons avec nos partenaires. 1999 devrait nous permettre d'établir une base de comptabilité analytique qui nous donnera une plus grande fiabilité dans nos prévisions.

Cela dit, le travail analytique qui a déjà été fait sur le dernier trimestre 1998 et les premiers mois de 1999 nous permet de cerner les besoins vitaux du C.A.U.E. à satisfaire dès l'année 2000 en terme de compétences nouvelles et de renfort de l'équipe permanente, par la création de 3 postes à temps plein :

1 / d'Architecte-Conseiller : parmi les actions qui se développent, les études préalables d'acquisition et de restitution des connaissances fines du terrain s'imposent comme point de départ de toute action ; elles doivent être menées par la personne même qui devra assurer le suivi des actions qui en découleront, notamment auprès des particuliers et des élus, dans le cadre de permanences-conseils en mairie et sur le terrain, afin d'intervenir le plus en amont des projets et au plus près de la demande.

A terme, le C.A.U.E. devrait de mettre en place une dizaine de lieux de permanences, (2 par grands secteurs géographiques) en relation avec les Communautés de Communes et (ou structures intercommunales) constituées : 1 - Région Doloise-Val d'Amour, 2 - Bresse-Revermont, 3 - Plateaux, 4 - Sud Revermont-Petite Montagne, 5 - Haut Jura.

2 / de Paysagiste-Conseiller : Le paysage non bâti est devenu un thème majeur de préoccupation et d'action, complémentaire de ceux que nous traitons habituellement et les réalisations concernant le végétal sont de plus en plus nombreuses. Or dans ce domaine le Jura manque de professionnels spécialisés. Le C.A.U.E. pour sa part est très sollicité et doit acquérir une compétence plus "pointue" pour répondre encore plus précisément et plus globalement aux attentes des élus locaux et aux besoins de connaissance et de gestion des territoires.

3 / d'Infographiste : Poste tenu depuis 3 ans par 2 objecteurs successifs : la fin du service du deuxième approchant (nous n' aurons probablement pas de troisième chance avec la disparition de l'objection de conscience) nous constatons que ce poste est devenu vital et que nous ne pourrions pas nous en passer, surtout au moment où l'édition de documents de sensibilisation et de conseil semble devoir se généraliser dans de nombreux territoires.

Avec la création de ces 3 postes qui doubleront sa capacité opérationnelle, le C.A.U.E. du Jura devrait trouver une "géométrie" enfin en rapport avec la réalité des besoins.

Dans cette optique, j'ai adressé un rapport tout récemment à Monsieur le Président du Conseil Général en lui demandant de nous garantir un niveau minimum de ressources stable.

L'année prochaine, j'espère pouvoir vous présenter un budget prévisionnel qui intégrera ces nouvelles données. Cela voudra dire que nous avons vraiment "largué les amarres" ; cela signifiera aussi que nous devons rencontrer les élus des structures intercommunales concernées, leur faire partager notre objectif et que nous aurons, en gros, 5 années pour mettre en place notre dispositif pour couvrir le département et y remplir convenablement nos missions d'intérêt général, d'Assistance à la Maîtrise d'Aménagement.

L'année 1999 est une année spéciale pour le C.A.U.E. puisqu'il a atteint l'âge symbolique de 20 ans. C'est déjà très long, mais il reste une jeune institution.

Sans faire une rétrospective un peu vaine, ce sont environ 10 000 personnes rencontrées au C.A.U.E. ou sur le terrain, soit environ 1 250 jours de consultation, c'est à dire l'équivalent d'un architecte à temps plein pendant cinq ans ; plus de 600 maires rencontrés, certains plusieurs fois ; plus de 300 conseils municipaux animés ; ce sont 400 000 kilomètres parcourus sur les routes du département ; 25 000 photos engrangées, des dizaines d'expositions, une centaine de projections diapos, 30 voyages d'architecture ; ce sont un Directeur et un Président fondateurs (je ne suis le deuxième Président que depuis l'Assemblée Générale du 6 juillet 1998), ce sont 20 architectes qui sont passés au C.A.U.E. (10 consultants, 10 salariés), une quinzaine de stagiaires, 7 objecteurs de conscience... C'est une connaissance du territoire qui n'a probablement pas d'égal dans le département. C'est une mémoire collective que nous enrichissons en permanence.

Le C.A.U.E. est devenu un partenaire reconnu mais pas encore assez connu ou mal connu. Nous avons un devoir de reconquête et de séduction par la qualité des services que nous apportons, et c'est justement ce que nous entreprenons.

Cette nouvelle image de marque, nous avons voulu la matérialiser dans un nouveau logo que Michel DROIT et moi-même avons choisi avec tous les membres de l'équipe, parmi 4 propositions de Serge SAUVONNET, notre graphiste objecteur.

Parmi les signes du renouveau, celui de nos nouveaux locaux ne devrait pas être des moindres. L'année dernière était émise dans notre assemblée, l'idée de construire un bâtiment neuf au fond du terrain du Conseil Général. L'idée a fait du chemin. Le Président du Conseil Général est d'accord sur le principe d'un nouveau bâtiment à construire au droit du parking en fond de parc dans le cadre d'une extension plus vaste. Une enveloppe a été inscrite au Budget Prévisionnel 2000 du département pour mettre ce projet sur les rails. Depuis le temps que nous en parlons, nous saurons attendre

encore un peu... Ce serait bien que nous puissions "armer" notre nouveau vaisseau avant la fin de la première année du troisième millénaire...

Enfin, nous ne pouvons pas laisser passer 1999 sans fêter nos 20 ans, modestement mais dignement, avec nos différents publics et à travers différentes manifestations :

1 - Deux voyages d'architecture un peu plus prestigieux que d'habitude, avec nos fidèles amateurs de modernité :

- * en avril, sur 2 jours, à Lucerne, Bâle et Strasbourg ;
- * en octobre, sur 3 jours (et en avion), à Barcelone ;

2 - Un temps de convivialité, en clôturant notre Assemblée Générale 1999 par repas amical et gastronomique entre nous ;

3 - Un temps plus solennel, lors de la remise des trophées du Palmarès départemental d'architecture que nous allons créer cette année en partenariat avec le Conseil Général, avec discours de rigueur en présence des élus et de nos partenaires institutionnels et professionnels, qui se tiendra le jeudi 18 novembre prochain.

Comme vous le voyez, 1999 sera riche en nouveautés. Les projets ne manquent pas, la volonté et l'enthousiasme du Conseil d'Administration, du Directeur et de son équipe, non plus. Je compte sur vous tous pour nous aider à relever le défi qui nous est proposé.

Lons-le-Saunier, le 30 septembre 1999

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Bailly-Maitre', written over a horizontal line.

D. BAILLY-MAITRE

LES ACTIVITES 1998 EN CHIFFRES

1 / CONSEILS AUX PARTICULIERS ET AVIS SUR P.C. : 596

* Avis sur P.C. : 224 dossiers dont 155 avis et 102 suivi de rencontre avec pétitionnaire

* Consultations particuliers : 372

1 / dont 224 sur bâtiment existant = 60%

148 sur projets de construction neuve = 40%

2 / dont 63 concernent des conseils couleurs (sur place)

8 des hébergements touristiques

24 des abords de fermes (visite sur place)

28 des bâtiments agricoles

15 des lotissements

2 / ETUDES POUR COMMUNES OU STRUCTURES INTERCOMMUNALES : 38

- **7 : RESTRUCTURATION** de bâtiments communaux : Saint-Amour, la Mouille, Montmorot, Port-Lesney, Chatel de Joux.

- **3 : ETUDES URBANISME** : Saint Amour, Prémanon, Z.P.P.A.U.P.Clairvaux (volet paysager).

- **25 : AMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS (ou autres)**

6 - Diagnostics : Les Piards, Chatel de Joux, Chaux des Crotenay, Villeneuve sous Pymont, Mont sous Vaudrey 1 et 2.

10 - Suivis d'opérations antérieures : Lons-le-Saunier, Saint-Amour, Saint-Lupicin, Blois sur Seille, Saint Maur, Saint Loup, Lavans-les Saint-Claude, Plaisia, Bans, Val d'Amour.

9 - Conseils ponctuels : Les Arsures, Pupillin, Cesancey, Gizia, Chevreau, Cernans, Lombard, Molinges, saint-Jean-d'Etreux.

1 - Etude globale : Charte Patrimoine Pays des Lacs.

- **4 : COLORATION FACADES**

1 - Etude générale : Tavaux.

3 - Suivis : Tavaux, Val d'Amour, Saint Lupicin.

3 / SENSIBILISATION - FORMATION

- Formation "Patrimoine" Communauté de Communes "Val de Seille"
3 et 18 février à Domblans.
- "Abords de fermes" G.V.A. à Nozeroy : 10 mars
- Lecture du Paysage : I.F.D.M.R. : 23 avril à Montrond.
- Milieu scolaire :
 - a - Collège de Nozeroy : 2 classes 5^e (suite année 1997) par 2 architectes.
15 janvier, 10 février, 31 mars (Présentation du travail), 7 mai (visite du Conseil Général) 12 mai, 9 juin (mise en forme).
 - b - Lycée Charles Nodier de Dole : 2 classes de seconde et première
13 novembre et 8 décembre.
 - c - "Parcours diversifiés" :
 - Collèges de Poligny
 - Collège de Champagnole
 - Collège d'Orgelet
 - Collège Ledoux de Dole
- Université Ouverte de Lons :
 - a / Introduction des conférences
 - * "Le Corbusier" : 26 octobre
 - * "La Modernité du bois" : 2 novembre
 - b / Atelier d'architecture : "le Corbusier" : 15 décembre
- Réunions "Volet Paysager" D.D.E. et architectes : 18 juin
- Voyages d'architecture :
25 juin : Abbayes de Frontenay et Citeaux + Equipements publics à Dijon et Châlon sur Saône
- Concours Vieilles Maisons Françaises
9 octobre : visite des réalisations
24 novembre : remise des prix
- Journée bois C.R.P.F. : 8 décembre à Montmorot

4 / SUIVI D' ACTIONS SPECIFIQUES

- O.G.A.F. du Premier Plateau : abords de fermes : visites sur le terrain avec A.D.A.S.E.A. et rencontre des agriculteurs : 7 et 27 janvier, 6 février, 17 avril, 22 juillet, 4 septembre, 9 décembre.
- "Parcours diversifiés : au niveau régional, C.A.U.E.- Rectorat, mise en place d'un programme, d'un contenu, d'une valise pédagogique, embauche (emploi-jeune) d'un architecte qui assure l'animation dans les collèges : 6 réunions.
- Atlas des Paysages : réunions de coordination à Besançon : 7

5 / TRAVAUX SPECIFIQUES EN COURS

- Atlas des Paysages :
 - Niveau 2 : opérationnel
 - Niveau 3 : 60%
- Fiches-Bilan des espaces publics
 - Mise en page achevée
 - Impression réalisée
- Base de données photographiques : préparation par un stagiaire informaticien pendant 3 mois

6 / FORMATION DE L'EQUIPE PERMANENTE

- "BAUTEC" à Berlin : 12, 13 et 14 février avec A.D.I.B.- C.N.D.B. (1 architecte + le directeur)
- Internet : 11 et 28 mai, 30 juin (toute l'équipe)
- "Patrimoine et Développement Durable" du 23 au 27 novembre à Chapelle des Bois (1 architecte)
- "Eléments pour construire une pédagogie de l'espace pour les enfants et les jeunes" les 14 et 15 mai à Paris (2 architectes + le directeur)
- Architectes-Conseillers : interne (2 architectes)
- "Management des petites structures" à Paris : 14, 15 et 16 octobre, 26 et 27 novembre, 21 et 22 décembre (le directeur)
- Séminaire "Les Territoires et leurs Echelles" à Nancy : 19 et 20 novembre (le directeur)

7 / DIVERS

- Suivi D.D.E. Pré-CDU - lotissements - Architectes
- Commission des Sites
- Codege
- Participation journée C.A.P.E.B.-Architectes : 21 février
- Jury de concours : Lons-le-Saunier : Musée d'Archéologie, Place de la Liberté
- Association des Architectes du jura : 19 mars

Participation régionale

- Fondation patrimoine à Besançon (préparation de la journée du patrimoine de pays)
- Réunion de travail A.D.I.B. : 29 mai
- D.R.A.C. : Conférence du Patrimoine : 23 octobre
- P.N.R. : Chapelle des Bois : 21 septembre
- Ordre des Architectes, Concours d'architecture : 25 septembre

Fédération Nationale des C.A.U.E. :

- Conférence Technique Permanente (directeur)
- Journée documentalistes : 16 novembre

Comité de pilotage :

- Comité de rivière Basse Vallée de l'Ain : 29 janvier et 10 septembre
- Charte Environnement : Pays des Lacs
- Atlas des Paysages : D.I.R.E.N./ REGION

RESULTAT 1998 - BUDGET PREVISIONNEL 1999

CHARGES D'EXPLOITATION

	Prév.1998	Réel 1998	Prév.1999
1/CONSOMMATION			
 PROVENANCE TIERS	525.350	429.558,16	451.600
a/ Achats non stockés	65.000	58.093,10	65.000
- Electricité	25.000	16.643,80	20.000
- Fourn. entretien équipement	7.000	2.063,15	6.000
- Fourn. administr.	30.000	35.067,15	35.000
- Pellicules	3.000	4.319,00	4.000
b/ Services extérieurs	16.200	56.371,29	58.600
- Indemnités objecteurs		40.209,69	36.400
- Indemnités stagiaires			6.000
- Crédit-bail (Saxo)	16.200	16.161,60	16.200
c/ Autres	444.150	315.093,77	328.000
. Location immobilière	32.000	32.192,89	32.000
. Entretien matériel	8.000	4.417,00	4.500
. Entretien véhicule	1.000	4.915,06	4.500
. Assurances	7.000	6.512,00	7.000
. Assurances "affaires"	150	296,00	
. Abonnements	6.500	2.539,00	5.000
. Achats livres, vidéo + Doc.	6.000	5.498,00	5.000
. Développement photos	3.500	7.331,40	6.000
. Achats plans	500	487,00	500
. Photocop./Tirages plans	500	137,48	500
. Atlas des Paysages	232.000	148.425,82	84.000
Unisfère	140.000		53.000
Labo Géo	24.000		-
Stagiaire	24.000		6.000
Repro.			20.000
Objecteur	24.000		
Frais	20.000		5.000
. Honoraires (comptable+Arícia)	16.000	18.210,60	18.000
. Plaquette CAUE	10.000	10.495,22	
. Exposition	20.000	-	25.000
. Fiches conseils	20.000	-	60.000
. Guide PNR			20.000
. Dons-Pourboires	1.000	339,00	1.000
. Séminaires-Colloques	23.000	9.698,00	9.000
. Missions du personnel	15.000	8.442,10	8.000
. Formation	5.000,00	12.092,70	5.000
. Réceptions internes	500	1.868,65	2.000
. Réceptions officielles	5.000	606,15	15.000
. Voyages organisés	25.000	8.110,10	25.000
. Timbres	7.000	6.193,86	10.000
. Téléphone	9.000	11.099,74	11.000
. Cotisation (FNCAUE)	15.000	15.186,00	15.000

g B n

RESULTAT 1998 - BUDGET PREVISIONNEL 1999
--

CHARGES D'EXPLOITATION (suite)

	Prév.1998	Réel 1998	Prév.1999
2/ IMPOTS ET TAXES	39.400	41.830,00	48.400
- Taxes sur salaires	37.800	39.176,00	45.400
- Taxe Formation Habitat	1.112	2.158,00	2.500
- Taxe véhicule	488	496,00	500
3/ CHARGES PERSONNEL	988.000	983.702,06	1.140.000
Salaires nets	575.000	562.535,97	652.000
Charges sociales	413.000	421.166,09	488.000
. URSSAF		268.367	
. CIRSIC		33.247,31	
. CIRCIA		29.982,84	
. UAP		18.939,00	
. ASSEDIC		60.203,00	
. Médecine du Travail		1.331,42	
4/ CHARGES FINANCIERES	8.400	6.918,17	7.000
- Int.emprunt Ordi	8.400	6.084,73	
- Aggios		833,44	
5/ DOTATION AMORTIS.	69.000	76.108,60	55.000
- En cours	54.000	55.108,40	40.000
- Nouveau	15.000	-	15.000
- Autres		21.000,20	
TOTAL CHARGES	1.630.150	1.538.116,99	1.747.000

929

RESULTAT 1998 - BUDGET PREVISIONNEL 1999

PRODUITS D'EXPLOITATION

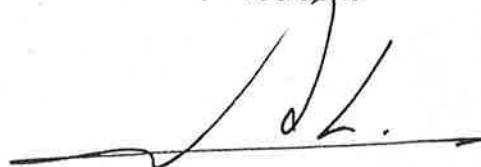
	Prév. 1998	Réel 1998	Prév.1999
PROD.EXPLOITATION	1.801.000	1.454.943,09	1.747.000
Subv.d'exploitation	1.750.000	1.408.364,00	1.710.000
- TD CAUE	1.200.000	1.076.364,00	1.100.000
- Subventions			
- ZPPAUP	15.500		
- Formation		2.500,00	
- Formation Elus			10.000
- Atlas des Paysages	300.000	150.000,00	150.000
<i>Diren</i>	130.000	65.000,00	65.000
<i>Région</i>	30.000	15.000,00	15.000
<i>Départ.</i>	140.000	70.000,00	70.000
- Communes	70.000	44.000,00	90.000
- Communautés Communes	180.000	120.000,00	360.000
<i>Val d'Amour</i>	30.000	-	30.000
<i>Pays des Lacs</i>	150.000	120.000,00	150.000
<i>Htes Vallées Ain</i>			140.000
<i>PNR</i>			40.000
Transferts de charges	8.000	22.877,09	17.000
- Remboursements CPAM			6.000
- Remboursements Form.		4.497,00	5.000
- Saxo		1.434,34	
- Indem.Objecteurs	8.000	16.945,75	6.000
Autres produits	43.000	23.702,00	20.000
- Voyages organisés	20.000	8.480,00	
- Cot.Communes	15.000	11.022,00	15.000
- Cot.Part.Prof.Ass.	8.000	4.200,00	5.000

RESULTAT

	Prév. 1998	Réel 1998	Prév.1999
Résultat exercice	+ 170.850	- 83.173,90	
Report à nouveau		+ 534.043,72	

Lons-le-Saunier, le 16 avril 1999

Le Président



D. BAILLY-MAITRE

Lons-le-Saunier, le 8 septembre 1999

INVITATION

DINER DES 20 ANS DU C.A.U.E. DU JURA

Cette année le C.A.U.E. du Jura a 20 ans.

Comme je l'avais indiqué en début d'année dans notre invitation aux voyages, nous avons souhaité marquer ce cap de différentes manières :

- culturelle, en organisant un voyage de trois jours à Barcelone un peu plus "exotique" que d'habitude, en octobre 1999.
- plus solennelle, à l'occasion de la remise des prix du Palmarès de l'Architecture, le 18 novembre prochain au Conseil Général.
- intime, pour les adhérents et administrateurs au cours d'un repas amical qui clôturera notre Assemblée Générale 99.

J'ai donc le plaisir de vous inviter à venir souffler nos vingt bougies au Restaurant "Le Comtois" à Doucier, le jeudi 30 septembre vers 20 heures. Pour la bonne organisation, je vous demande de nous retourner votre inscription, accompagnée de votre participation (que nous avons voulu modeste), au plus tard le 23 septembre prochain.

Espérant vous compter parmi nos convives, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Denis BAILLY-MAITRE

Coupon à retourner au C.A.U.E. avant le 24 septembre

Nom - Prénom :

Qualité :

* Oui je participerai au dîner des "20 ans du C.A.U.E." et je joins un chèque de 80 F. libellé au nom du C.A.U.E. du Jura.

* Non je ne participerai pas au dîner.

(*) Rayer la mention inutile

Il a été créé officiellement le 18 juin (4) 1979 et a commencé à se mettre en place le 1er octobre 1979 en utilisant 150 000 F de subventions du Ministère 78-79.

Le directeur est Monsieur VERMAY Jean-Louis, architecte D.P.L.G., qui a été pendant 3 ans (d'octobre 75 à septembre 78) chargé de mission à temps plein du Ministère de la Culture pour l'assistance architecturale puis, pendant 1 an, le contrat a été repris par le département avec subvention du Ministère de la Culture 1978.

Le C.A.U.E. assure donc une continuité avec l'Assistance Architecturale par la personne de son directeur et des permanences qu'il tient dans différentes villes du département : Champagnole, Dole, St Claude (tous les 15 jours) et Lons-le-Saunier, (tous les jeudis).

La composition du bureau, élu par le Conseil d'Administration est la suivante :

Président :

- M. ODOBEL, Conseiller Général des Bouchoux, maire de Viry.

Vice-présidents :

- M. GUICHARD, notaire, adjoint au maire de St Amour.
- B. CHECHELLE, architecte, président du syndicat des architectes du Jura.
- J.C. VERPILLAT, architecte, représentant départemental de l'Ordre.

Trésorier :

- M. DURAND, charpentier, président de la C.A.P.E.B.

Secrétaire :

- E. BAILLY, agriculteur, président de la Chambre d'Agriculture.

Secrétaire-adjointe :

- Mme BARBAUD - C.A.L. St Claude.

La mise en place du C.A.U.E. a nécessité la location d'un local au centre ville : 13, rue Lafayette à Lons. Des travaux de réfection ont eu lieu en début d'année, une secrétaire a été embauchée à mi-temps courant février, le C.A.U. est devenu opérationnel depuis cette date.

Le législateur a fixé 4 missions principales au C.A.U.E., essentiellement pédagogiques :

- 1°) Conseils aux particuliers ;
- 2°) Conseils aux élus et collectivités locales ;
- 3°) Actions de formation auprès des professionnels du bâtiment, etc..
- 4°) Actions d'information et de sensibilisation du public dont le milieu scolaire.

Par nécessité, et en fonction de la demande, le C.A.U.E. assure actuellement avec le directeur-architecte, le conseil aux particuliers par ses permanences régulières et par des visites sur le terrain à la demande, ainsi que quelques conseils aux maires (nombre encore limité) mais les contraintes de temps et de déplacement nécessiteraient une disponibilité complète à cette seule mission.

/...

Les missions 3 et 4 sont faites au coup par coup, à la demande, mais de façon très ponctuelle et, bien sûr limitée (projection d'audio-visuel suivie de débat, actions avec syndicats, organismes, enseignants) et sans plan d'ensemble.

Actuellement, une exposition est en cours de réalisation : "Habitat ancien - Habitat contemporain - Quel patrimoine ?". Cette exposition prévue itinérante pose déjà un problème de personnel (déplacement et animation). Elle est destinée à être complétée, modifiée, scindée au gré des besoins.

Actuellement, le but du C.A.U.E. est de se faire connaître, de faire connaître les services qu'il peut apporter et de créer la demande. Avec un minimum d'information il sera vite dépassé en moyens et en personnel.

Une étude statistique des permis de construire fait apparaître que 70 % minimum des demandeurs de permis de construire devront passer obligatoirement (à partir de janvier 1982) au C.A.U.E., soit 2 500 à 3 000 personnes environ, ce qui nécessiterait l'emploi de 3 architectes-conseillers à temps plein (en partant du principe que 2 visites sont nécessaires dont une sur place pour bien assurer cette mission).

Si l'on considère que cette mission ne doit pas dépasser 50 % du temps du personnel du C.A.U.E. pour que les autres missions (à long terme) ne soient pas négligées, c'est 6 architectes, ou autres professionnels (pédagogue, urbaniste, animateur...) plus le personnel administratif (secrétariat, documentation, gestion qu'il faut embaucher, soit une dizaine de personnes à temps plein (ou l'équivalent à temps partiel) pour que le C.A.U.E. devienne réellement opérationnel et assure correctement les missions visées par la loi.

Actuellement, le budget prévisionnel minimum du C.A.U.E. est de 300 000 F : (150 000 F Etat - 150 000 F département pour l'année 1980) ; avec les cotisations on peut espérer le porter à 350 000 F. Une fois que les équipements seront réalisés cela permettra de payer une secrétaire à mi-temps, un architecte à temps plein et un architecte à mi-temps. On est loin du compte.

La taxe additionnelle, dans le meilleur des cas, devrait rapporter dans le Jura, 450 000 F par an, dans 3 ans.....

14.1.80

A S S I S T A N C E A R C H I T E C T U R A L E
CALENDRIER des PERMANENCES de Monsieur V E R N A Y
Architecte D.P.L.G. Chargé de Mission

CONSULTATIONS GRATUITES

4ème Trimestre 1978

1er Trimestre 1979

	de 14 H à 17 H 30	de 14 H à 17 H	de 9 H à 12 H et 14 H à 18 H	
	CHAMPAGNOLE Mairie	DOLE - Salle des Cordeliers	ST CLAUDE - Centre Mermet.Salle n° 3	LONS LE SAUNIER-D.D.E. 4 rue du Curé Marion
	les lundis	les mardis	les mercredis	tous les jeudis
OCTOBRE	9 - 23 -	17	4 - 18 -	5 - 12 - 19 - 26 -
NOVEMBRE	6 - 20 -	7 - 21 -	8 - 22 -	9 - 16 - 23 - 30 -
DECEMBRE	4 - 18 -	5 - 19 -	6 - 20 -	7 - 14 - 21 -
		<u>1 9 7 9</u>		
JANVIER	8 - 22 -	9 - 23 -	10 - 24 -	4 - 11 - 18 - 25 -
FEVRIER	(5 - 19 -	6 - 20 -	7 - 21 -	1 - 8 - 15 - 22 -
MARS	5 - 19 -	6 - 20 -	7 - 21 -	1 - 8 - 15 - 22 - 29 -

APPORTER :

- plan de situation - plan de masse - photos ou cartes postales des lieux et croquis de plans et façades envisagés.